

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



MAIRIE DE NICE

DIRECTION GENERALE DES SERVICES
Bureau du Conseil

ERRATUM

AU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE du conseil municipal Du mercredi 20 décembre 2006

0.5 Contrat de projets 2007 - 2013

Il s'agit de présenter au Conseil municipal la contribution de la ville de Nice au Contrat de projets 2007-2013.

Vote :	ADOpte A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES
Abstention :	Les élus du groupe NICE PLURIELLE

6.2 Numéro unique départemental d'enregistrement des demandes de logement social - Résiliation de la convention - ville de Nice / bailleurs sociaux / Etat

Il s'agit de résilier la convention du 24 juin 2002 liant la ville de Nice, les bailleurs sociaux et l'Etat, concernant l'enregistrement et la transmission des données relatives au numéro unique départemental. Cette procédure n'a pas donné les résultats attendus et son non respect par les bailleurs sociaux conduit à proposer cette résiliation.

Vote :	ADOpte A LA MAJORITE ABSOLUE
Contre :	Monsieur Paul CUTURELLO, Monsieur Bruno DELLA SUDDA, Monsieur Rémi GAECHTER, Madame Frédérique GREGOIRE, Madame Mari-Luz HERNANDEZ-NICAISE, Monsieur Jean-François KNECHT, Monsieur Yann LIBRATI, Monsieur Guy MARIMOT, Madame Michèle MATRINGE, Monsieur Patrick MOTTARD

Nice le,

Le Sénateur-Maire,

Jacques PEYRAT